

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 AOUT 2014

L'an deux mil quatorze le vingt huit du mois d'AOUT à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 22 Août 2014, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO

Etaient absents : M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Philippe GONDRE, M. Christian PARPILLON.

Etaient absents et représentés : Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme MILLON Florence ; M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN ; M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

AVENANT N°1 CONCERNANT LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE MISE EN CONFORMITE DU CPM – LOT 4 MENUISERIES ALUMINIUM – MIROITERIE DES ALPES

Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires, non prévus au marché, ont du être réalisés.

L'avenant proposé concerne la fourniture et pose de lambrequins intérieurs.

Un avenant à ce marché est proposé.

Marché initial : 76.078,28 € HT

Avenant 1 : 900 € HT

Montant du marché : 76.978,28 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE :

- D'APPROUVER l'avenant N°1 concernant les travaux de réhabilitation et de mise en conformité du centre permanent de montagne pour le lot 4 menuiseries aluminium ;
- DE DONNER tout pouvoir au Maire pour signer cet avenant d'un montant de 900 € HT avec l'entreprise MIROITERIE DES ALPES.

Ainsi fait et délibéré le 28 Août 2014

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

Membres en exercice :	19
Membres présents :	15
représentés	3
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0